**Direction des Achats**

**Cadre de mémoire technique**

**GROUPEMENT HOSPITALIER NORD - Hôpital de la Croix Rousse**

**Maison « le Petit Monde » - Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire (MSPU)**

**Aménagement d’un plateau tertiaire**

**Opération n° 240261**

*Préambule :*

*Les prestataires doivent indiquer, selon les items figurant au règlement de consultation, les dispositions qu'elles comptent adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges*

***Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document.***

*Toute déclaration devra être justifiée pour être appréciée et prise en compte.*

*Si l’entrepreneur le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints et listés à la fin du présent document.*

*Il est rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le prestataire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.*

*Les dispositions proposées par le candidat et figurant au présent mémoire technique seront rendues contractuelles pour celles qui ne remettent pas en cause directement ou indirectement le cahier des charges.*

***Le cadre de mémoire technique ne devra pas excéder 10 pages (hors annexes).***

**Nom de l’entreprise candidate :**

**Rédacteur du mémoire technique (nom et fonction dans l’entreprise) :**

**…………………………………………………………………………………………… ..........…………………………………………………………**

*En explicitant notamment les éléments suivants pour chacune des prestations à réaliser :*

**ITEM 1 – moyens : 8% (sur 40%)**

Moyens humains affectés au chantier (chef de chantier pressenti, compagnons, bureaux d’études, sous-traitance…), capacité à utiliser la maquette IFC et échange avec des fichiers REVIT pour la synthèse.

Un organigramme fonctionnel de l’équipe affectée à l’opération, avec les coordonnées de chacun, ainsi que les C.V. et expériences des intervenants principaux (chef de chantier, responsable B.E....) seront fournis en annexe du présent document.

**ITEM 2 : Organisation du chantier : 12 % (sur 40%)**

Organisation retenue pour l'installation de chantier, le cheminement des compagnons, l'approvisionnement des matériels/matériaux, les livraisons depuis la rue Coste, les moyens de levage, l'évacuation des déchets, le respect des dispositions du PGC.

**ITEM 3 : Planning : 12 % (sur 40%)**

Gestion de la concomitance des travaux avec les entreprises du PETIT MONDE et organisation du planning pour terminer les travaux fin juillet 2025.

**ITEM 4 : qualite des materiaux, matériels 8% (sur 40%)**

Transmettre la liste des matériels / matériaux envisagés.

**Pièces jointes**

* **Liste des matériels / matériaux**
* **Fiches Techniques**
* **Organigrammes**
* **CV des intervenants**
* **…………………………….**